

Dumbéa, le 08/11//10

## Bulletin d'information n° 34

### SOMMAIRE

Rapport sur l'absentéisme au LGN

#### **Rapport sur l'absentéisme au lycée du Grand Nouméa :**

Il est apparu intéressant de communiquer le rapport sur l'absentéisme des élèves du CPE stagiaire Monsieur Thomas PIEDNOEL, présent dans l'établissement du 26/08/10 au 08/10/10.



# NOTE D'INFORMATION ABSENTEISME 2010

- ▶ Diagnostic de la situation relative à l'absentéisme de février à septembre 2010
- ▶ Objectifs opérationnels
- ▶ Propositions d'actions ciblées
- ▶ Principaux indicateurs d'évaluation

*« Le pessimiste se plaint du vent.  
L'optimiste espère qu'il va changer.  
Le réaliste ajuste ses voiles. »*  
William Arthur Ward

## 2010 en chiffres :

- ▶ 250 élèves sont concernés par des absences non-justifiées ou non-recevables. Parmi eux, 101 sont ou ont été en situation d'absentéisme lourd.
- ▶ 28% de ces élèves sont scolarisés en Seconde, 22% en Première STG et 17% en Terminale STG
- ▶ En moyenne, 8 % des élèves sont absents – de façon justifiée ou non – chaque demi-journée de cours depuis le début de l'année.

- ▶ En Nouvelle-Calédonie, le nombre de signalements pour non-fréquentation scolaire au niveau lycée (LP + LEGT) représentait, en 2009, 9 % des signalements globaux<sup>1</sup>
- ▶ En métropole la proportion d'élèves absents de façon non-justifiée dans les LEGT représente moins de 6% de l'ensemble du secondaire<sup>2</sup>

<sup>1</sup> Note d'information Absentéisme 2009, Cellule Vie Scolaire du Vice-rectorat.

Définitions autour de l'absentéisme :

- *Le taux d'absentéisme* correspond au rapport, un mois donné, du nombre d'élèves dont les absences sont non régularisées quatre demi-journées par mois ou plus sur l'effectif total.
- *Le taux d'absentéisme « lourd »* est mesuré par le rapport, un mois donné, du nombre d'élèves dont les absences sont non régularisées plus de dix demi-journées sur l'effectif total.
- *Le temps d'enseignement perdu* est calculé, pour un mois donné, par le nombre total des demi-journées d'absences, **régularisées ou non**, rapporté à l'effectif total d'élèves et au nombre de demi-journées d'ouverture de l'établissement. Cet indicateur estime l'incidence globale de l'absence des élèves sur l'enseignement qui leur était dû. Il ne s'agit évidemment que d'une estimation, d'une part, parce qu'une heure d'absence est souvent comptabilisée pour une demi-journée, d'autre part, parce que le temps d'ouverture de l'établissement sur lequel est basée cette estimation est généralement supérieur au temps d'enseignement dû à chaque élève.
- *Le nombre moyen d'élèves signalés* au Vice-rectorat pour absentéisme ne correspond pas au nombre moyen d'élèves absentéistes, le Lycée ne décidant pas systématiquement d'utiliser ce dispositif.

Rappel du protocole de lutte contre l'absentéisme lourd en Nouvelle-Calédonie:

## Phase 1 :

Chaque mois la remontée doit se faire de l'établissement vers la Cellule Vie Scolaire du Vice rectorat Par l'intermédiaire de la **fiche de Non fréquentation scolaire**, dès lors qu'un élève aura été absent au moins 10 demi journées sans justification dans le mois écoulé. Les remontées se feront par courrier au Vice rectorat, Cellule Vie Scolaire. La CVS adresse à la famille, pour **rappeler l'obligation scolaire**, un courrier n°1 en recommandé avec accusé de réception. Le service des prestations familiales de la CAFAT est informé pour une **éventuelle suppression des allocations familiales**.

## Phase 2 :

Si le même élève est de nouveau absent plus de 10 demi-journées de manière injustifiée, il fera l'objet d'une nouvelle fiche de Non fréquentation scolaire qui sera envoyée à la CVS. Un courrier n°2 est envoyé à la famille qui est alors convoquée par la CVS, pour un **rappel à la loi**.

## Phase 3 :

Si l'élève reste absent ou qu'il est de nouveau en absence injustifié, il devra faire l'objet d'un troisième signalement par l'intermédiaire de la fiche de Non fréquentation scolaire.

Un courrier n°3 est alors adressé à la famille l'informant qu'**un signalement est fait à la justice**. Une « fiche de liaison » est adressée au parquet conformément à la convention passée entre le Vice-recteur et le Procureur de la République en octobre 2008.

---

<sup>2</sup> Note d'information 2007-2008 L'absentéisme des élèves, DEPP, MEN

A/ Etat des lieux :

La lutte contre l'absentéisme et le décrochage scolaire est l'un des cinq objectifs prioritaires du projet de vie scolaire 2010.

1/ Le taux d'absentéisme mensuel de l'établissement

Mois	1/2j ouvrées	1/2j absences				Elèves abs par 1/2j	
		Recevables	Non recevables	Total	% Non recevables	Nbre	%
févr-10	16340	459	75	534	14%	53,4	3,27%
mars-10	<b>76498</b>	3864	253	4117	6%	89,5	5,38%
avr-10	56848	4235	356	4591	8%	135,03	8,08%
mai-10	46368	3394	419	3813	11%	136,18	8,22%
juin-10	59472	4462	695	5157	13%	143,25	8,67%
juil-10	52672	4419	1048	5467	19%	170,84	10,38%
août-10	71940	<b>6491</b>	<b>1362</b>	<b>7853</b>	17%	<b>178,48</b>	<b>10,92%</b>
sept-10	38688	2702	1214	3916	<b>31%</b>	163,17	10,12%
<b>Total ou moyenne</b>	418826	30026	5422	35448	<b>15%</b>	<b>133,7</b>	<b>8,13%</b>

Lecture: Les absences concernent environ 130 élèves/ mois. **Chaque demi journée, 8% des élèves sont absents.** En moyenne un peu plus de 15% des absences ne sont pas justifiées.

On constate que **la proportion d'absences non recevables correspond à environ 15% des absences totales.**

L'accroissement des absences est continu de la rentrée jusqu'au mois d'avril, La proportion d'élèves absents se stabilise autour des 8% pendant trois mois, puis autour des 10% pendant les trois mois restant de l'étude. Il est possible que le protocole d'envoi de SMS mis en place en début d'année ait permis, une fois son fonctionnement bien établi, de prévenir et ainsi de stabiliser l'absentéisme.

Le pic d'août est une constante dans le secondaire en Nouvelle-Calédonie. Cette période, sans pont et sans congé, qui marque le milieu de l'année scolaire est généralement source de tension plus forte et – comme indiqué ici – d'un absentéisme plus marqué, avec près de 11% des élèves absents par demi journée en moyenne.

Les chiffres du mois de septembre démontrent cependant un relâchement dans l'attitude et le comportement des élèves. Bien que le nombre d'absences soit moins élevé qu'au mois précédent, la proportion des absences non justifiées y est beaucoup plus importante (31%). Ainsi, si le nombre d'absences a, en septembre, diminué de moitié par rapport au mois d'août, la proportion des absences non recevables est quant à elle passée de 17% à près de 31%.

Les adjoints d'éducation sont chargés - sous la responsabilité des CPE - d'indiquer, pour chaque absence signalée, un motif expliquant cette dernière.

Au lycée du Grand Nouméa, sont considérées comme non recevables les absences ayant pour motif – dans le logiciel Pronote<sup>3</sup> :

- Motif non encore connu

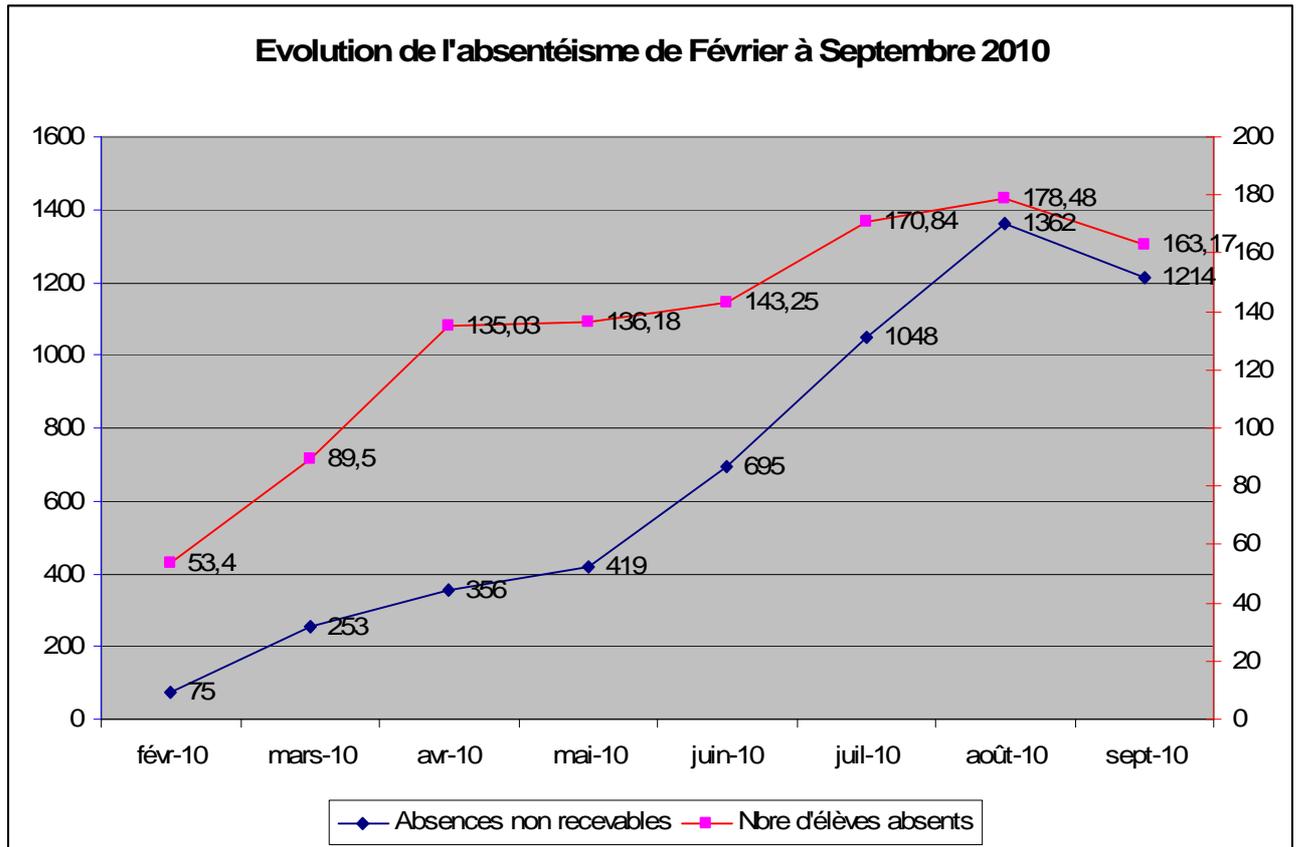
<sup>3</sup> Cf. indicateurs d'évaluation

- Motif non valablement justifié

Les **44 autres motifs d'absences** sont donc considérés comme recevables par le programme de calcul statistique de l'outil Pronote. Parmi ces motifs on peut identifier :

- Motif Ecole buissonnière
- Motif Grève des élèves
- Motif Réveil tardif...

En comparant l'évolution du nombre d'élèves absents avec le nombre d'absences non recevables sur la même période, on obtient le graphique suivant :



On observe ainsi que si le nombre d'absences non recevables est multipliée par 6 entre les mois de mars et de septembre (250 à 1200), dans le même temps le nombre d'élèves absents n'est lui multiplié « que » par deux (90 à 180).

Ce n'est pas l'absentéisme stricto sensu qui augmente au lycée du Grand Nouméa, **ce sont les élèves déjà absentéistes qui le sont de plus en plus** au fur et à mesure que l'année scolaire avance.

Ainsi dès la fin du premier trimestre la majorité des élèves absentéistes peuvent être repérés et identifiés.

Afin de préciser les caractéristiques de cet absentéisme, il peut être intéressant de l'étudier selon le niveau auquel appartiennent les élèves. Le projet Vie Scolaire indique, en effet, que deux niveaux sont considérés comme sensibles : les Seconde et les terminales.

**2/ Les absences par niveau**

Filières		effectifs	Nbre élèves absents		%
			4 à 10 1/2J	11 ou + 1/2J	
Seconde	Détermination	484	72	24	15%
	<b>Total Seconde</b>	484	<b>72</b>	<b>24</b>	<b>15%</b>
Première	L	31	8	2	26%
	S	94	5	1	5%
	ES	84	12	1	14%
	STG	233	56	18	24%
	<b>Total 1ère</b>	442	<b>81</b>	<b>22</b>	<b>18%</b>
Terminale	Technologique	80	19	8	24%
	L	46	9	2	20%
	S	91	7	4	8%
	ES	88	15	9	17%
	STG	188	38	25	20%
	SMS	61	8	7	13%
	<b>Total Term</b>	554	<b>96</b>	<b>55</b>	<b>17%</b>
<b>Total:</b>		<b>1480</b>	<b>249</b>	<b>101</b>	<b>16.7%</b>

Le chiffre de 16.7% doit être relativisé sachant qu'il s'agit d'un **pourcentage annualisé** des absences. Un élève peut donc être ici considéré comme absentéiste lourd en ayant été absent plus de deux demi-journées par mois « seulement ».

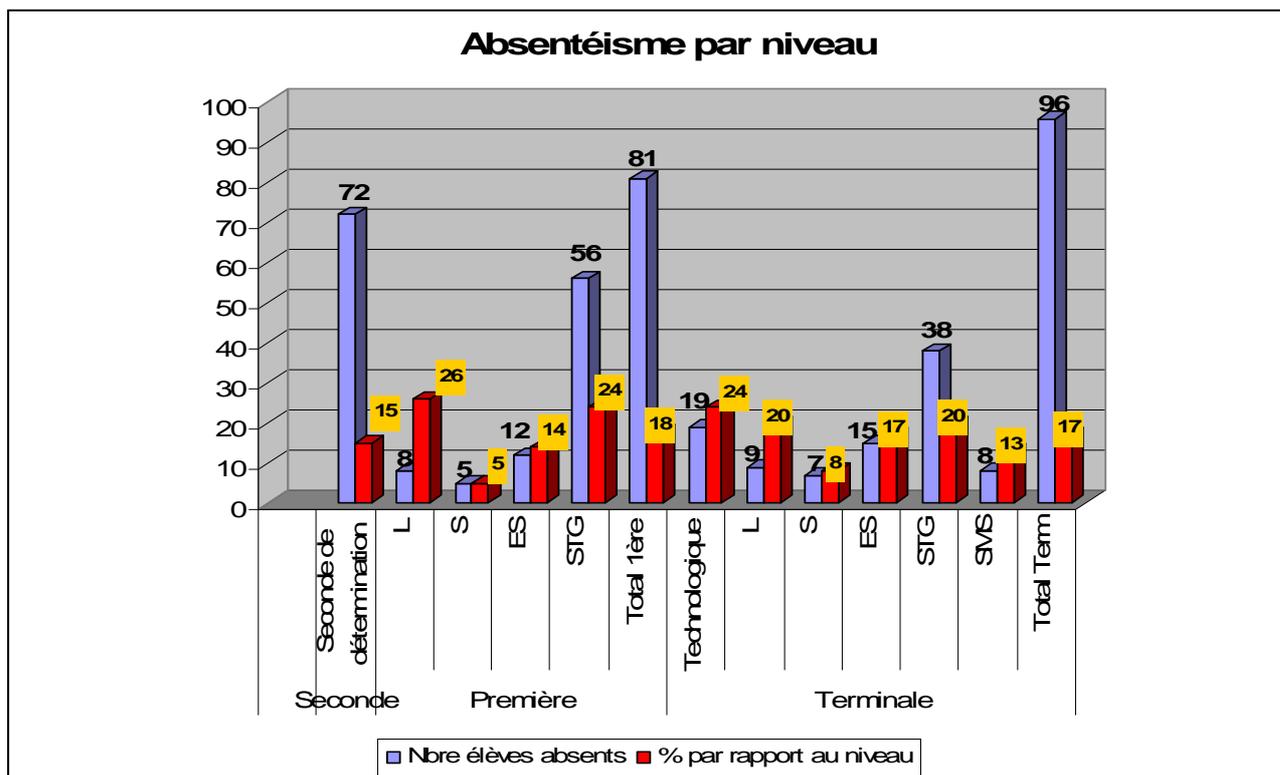
Il ne s'agit donc pas ici du taux d'absentéisme moyen qui, lui, est mensualisé. En revanche cette étude permet de mettre en évidence les différences entre les niveaux et les filières qui leurs correspondent.

On constate que **249 élèves** sont concernés par des absences non recevables de 4 à 10 demi-journées depuis le début de l'année. 40.5 % d'entre eux, soit **101 élèves**, sont des absentéistes « lourds » ayant manqué plus de 10 demi journées dans l'année sans justificatif. Parmi eux une vingtaine a été signalée au Vice-rectorat pour non fréquentation scolaire<sup>4</sup>.

Bien que le logiciel Pronote ne nous permette pas d'identifier de façon simplifiée les différences entre les classes de Seconde. On observe néanmoins que la proportion d'élèves de ce niveau, qui ont été absents plus de 4 demi journées sans justificatif recevable, atteint les 15% depuis le début de l'année.

En comparant le nombre d'élèves absents avec le pourcentage d'absentéisme du niveau auquel ils appartiennent on obtient le graphique suivant :

<sup>4</sup> Cf. 4/ Le nombre moyen d'élèves signalés au VR



La disparité des résultats est la principale caractéristique que l'on observe sur ce graphique. On peut ainsi mettre en évidence les niveaux qui connaissent les plus fortes proportions d'absentéisme : Ce sont les 1<sup>ère</sup> STG mais aussi les Terminales technologiques, STG et L avec des taux supérieurs à 20%.

Il semblerait pertinent de mettre en place un dispositif de prévention de l'absentéisme dans les classes de Première STG dès la rentrée scolaire. Par des interventions en classe et de l'information dès le début de l'année les élèves de ces filières pourraient être sensibilisés quant au respect du règlement intérieur. On peut imaginer également une plus grande vigilance de la part des CPE responsables de ces deux niveaux ainsi que des adjoints d'éducation en charge des élèves des filières STG. (Cf. [C/ Actions](#))

Les professeurs principaux de ces classes devraient également être partie prenante de ce suivi plus poussé.

### 3/ Le temps d'enseignement perdu

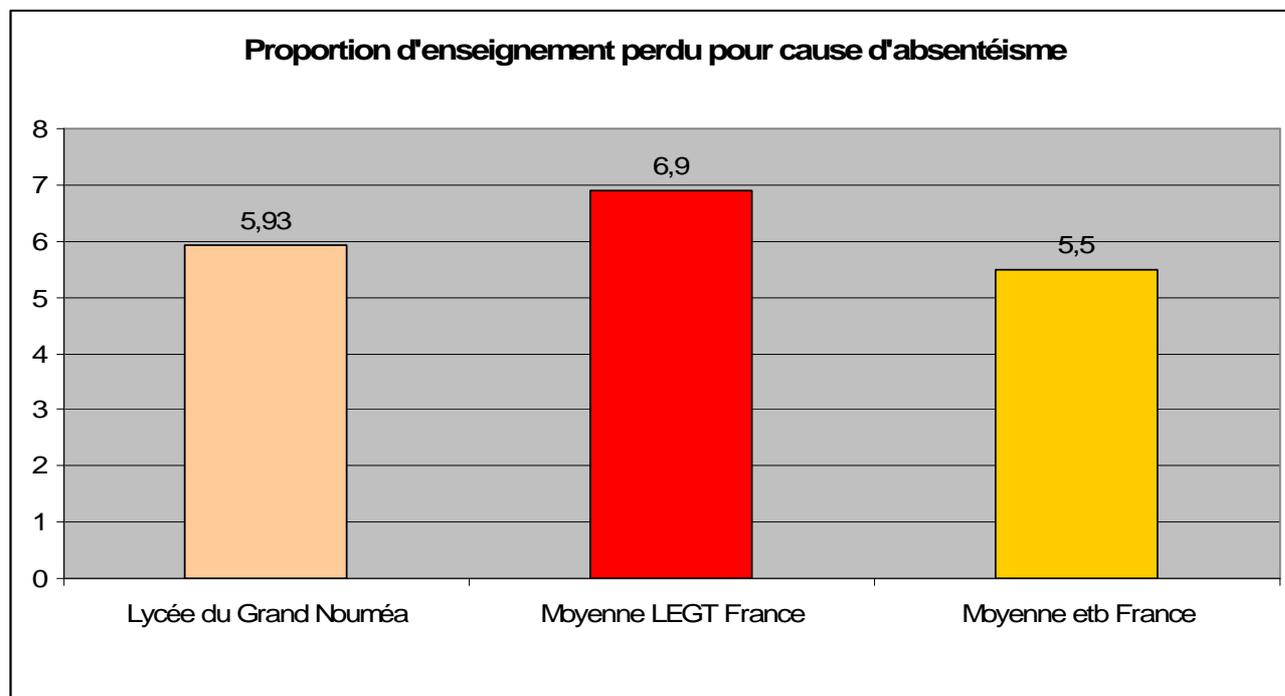
Comme indiqué dans le préambule, ce chiffre n'est qu'une estimation incomplète du « coût » de l'absentéisme global. Il permet cependant de fournir à l'établissement un indicateur permettant d'évaluer au fur et à mesure les dispositifs et le travail de la vie scolaire dans le lycée.

Son véritable intérêt réside dans la possibilité de pouvoir le comparer aux années antérieures.

Sur un total de 611906 demi-journées ouvrables, le nombre de demi journées d'absence est de 36338. Soit **5.93%**. En métropole la part d'enseignement perdu en raison des absences est en moyenne de 5.5% pour l'ensemble du secondaire. Elle est de 6,9% dans les LEGT<sup>5</sup>. Les élèves du lycée du Grand Nouméa perdent donc, en moyenne, moins d'heures de cours que dans les autres lycées d'enseignement général et technologique français.

<sup>5</sup> Note d'information 2007-2008 L'absentéisme des élèves, DEPP, MEN

Le graphique ci-dessous indique les pourcentages d'enseignement perdu pour cause d'absentéisme du lycée du Grand Nouméa par rapport à la moyenne nationale des LEGT et la moyenne nationale de l'ensemble des établissements du secondaire. Celle-ci est inférieure à celle des LEGT (et du LGN) en raison essentiellement d'un moindre pourcentage des heures non assurées suites à la fermeture totale des établissements (plus fréquente au niveau lycée pour cause de préparation d'examens, réunions de concertation,...).



#### **4/ Le nombre moyen d'élèves signalés au Vice-rectorat**

Rappelons qu'au niveau de la Nouvelle-Calédonie le nombre d'élèves signalés pour Non fréquentation scolaire était en 2009 de 389 (contre 376 en 2008). Parmi eux 72 étaient scolarisés au niveau lycée.<sup>6</sup>

Il est difficile d'approfondir les remontées d'absentéismes liées aux décrochages scolaires et aux démissions au lycée.

➤ le niveau Seconde

Depuis le début de l'année 10 élèves ont été signalés au Vice rectorat dans le cadre du protocole de lutte contre l'absentéisme lourd pour l'ensemble des classes de Seconde.

➤ Le niveau Première

Depuis le début de l'année 6 élèves ont été signalés au Vice rectorat. Cinq d'entre eux sont scolarisés en Première STG.

➤ Les Terminales

5 élèves de Terminale ont été signalés au Vice rectorat pour non fréquentation scolaire.

<sup>6</sup> Note d'information Absentéisme 2009, Cellule Vie Scolaire du Vice-rectorat.

Généralement, au niveau lycée c'est-à-dire au-delà de l'âge légal d'obligation scolaire, le nombre de signalements académiques pour non fréquentation scolaire est faible. Il s'agit des élèves dont les caractéristiques sociales et scolaires sont les plus complexes et les plus difficiles à gérer. Le signalement arrive en bout de chaîne du travail de la Vie Scolaire et de celui de tous les personnels de l'établissement.

C'est donc **21 élèves** qui ont « échappé » aux capacités des équipes éducatives du lycée. L'objectif visé est d'utiliser les services académiques, et in fine judiciaires, afin de re-sensibiliser l'élève et sa famille à une possible re-scolarisation. Ces cas, très lourds, sont gérés en partie dans le cadre du Gopr.

Sachant que peu de lycées participent, pour l'instant, au protocole de lutte contre l'absentéisme du Vice-rectorat, il ne semble pas pertinent de faire un comparatif entre les chiffres du LGN et le nombre global de signalements en Nouvelle-Calédonie.

## B/ Stratégie

La problématique liée à la lutte contre l'absentéisme au LGN est triple :

- Quels moyens pour fédérer l'ensemble des sources de données et pouvoir les analyser ?
- Quels partenariats construire et avec quels acteurs ?
- Comment agir en conformité avec les missions de chacun ?

La bonne utilisation des moyens techniques et humains dans les actions entreprises pour faire baisser le taux d'absentéisme peut permettre de fixer un objectif ambitieux pour le LGN :

❖ **Faire passer le taux d'absentéisme mensuel de l'établissement sous la barre des 5% en un an, quand il est aujourd'hui au dessus des 8%.**

Pour pouvoir l'atteindre, il faut que le service Vie Scolaire choisisse désormais d'agir et non plus de réagir.

Huit objectifs opérationnels peuvent être proposés :

- 1) **Récupération régulière des données globales de Pronote** (données quantitatives en lien avec des périodes, statistiques globales,...) : Elaboration d'une note d'information mensuelle et annuelle sur l'absentéisme.
- 2) **Amélioration de l'organisation de la collecte des absences et de leur saisie** : Participation d'au moins deux Adjoints d'Education dans la formation « gestion de l'absentéisme » de l'Acaf.
- 3) **Augmenter la communication avec les familles** : Réactualisation de la liste des numéros de téléphone Mobilis, Application de la procédure de suivi Pronote (afin de garder un compte-rendu de toutes les actions de la vie scolaire vis-à-vis des parents d'élèves).
- 4) **Rationaliser les motifs avancés d'absences** (évaluation qualitative, intuitive,...) : Diminuer le nombre de motifs d'absences sur Pronote pour n'en garder qu'une vingtaine (contre 46 actuellement)
- 5) **Augmenter le degré d'adhésion des élèves, des familles et des équipes éducatives au règlement intérieur** (récupération des justificatifs, respect des procédures,...) : Charger le CVL de faire des propositions de modification du RI afin de faire diminuer l'absentéisme.
- 6) **Améliorer l'efficacité et l'implication des personnels de surveillance** : Nomination d'un AE référent « absentéisme lourd » pour chaque niveau. Pérenniser un échange mensuel entre l'AE référent et le CPE, si possible avant la réunion du Gopr.
- 7) **Evaluer et suivre le nombre d'élèves signalés à l'infirmerie, à l'assistante sociale.**
- 8) **Garantir le même dispositif de signalement au Vice-rectorat pour tous les niveaux.**

## C/ Actions :

On peut décliner en Fiches Action (cf. annexes) chacun de ces huit objectifs opérationnels :

### ➤ **Fiche Action 1 :**

- Elaboration de notes d'information mensuelles sur l'absentéisme (pour transmission direction, VS et PP). Celle-ci devra indiquer :
  - Le taux d'absentéisme moyen de l'établissement
  - La proportion d'absences non-recevables par rapport aux absences recevables
  - Le nombre d'élèves ayant plus de quatre demi-journées d'absences non recevables
  - La répartition de ces élèves par niveau et par filière
  - Le nombre d'élèves signalés au VR
- Elaboration d'une note d'information annuelle sur l'absentéisme afin de comparer les évolutions sur plusieurs années et d'évaluer les différents dispositifs. (Possibilité d'incorporer quelques éléments dans le bulletin de rentrée pour informer les équipes)

### ➤ **Fiche Action 2 :**

- Veiller à la participation d'au moins deux Adjoints d'Education volontaires dans la formation « gestion de l'absentéisme et suivi des élèves » de l'Acaf (voir le Plan Académique de Formation 2011)
- Répertorier les avis des AE quant au mode de saisie de Pronote. Identifier les améliorations à entreprendre.

### ➤ **Fiche Action 3 :**

- Entreprendre la réactualisation du listing Mobilis dès le début de l'année scolaire 2011 avec le BdE.
- Formation et information des AE quant à la procédure de saisie Pronote sur le suivi des échanges avec les parents d'élèves. (cette saisie permet de comptabiliser les différents échanges et/ parents en gardant la trace et la nature de la communication utilisée)

### ➤ **Fiche Action 4 :**

- Répertorier les motifs d'absences indispensables. Identifier les motifs caractéristiques au LGN. Eliminer ceux dont la pertinence n'est pas avérée. Fixer un objectif d'une vingtaine de motifs et pas plus.
- Impliquer les AE dans le choix de ces motifs.
- Enlever au PRI la gestion administrative de Pronote pour l'octroyer à une des CPE. Celle-ci pourra, en concertation avec ses collègues, modifier les items tout au long de l'année suivant les besoins. (prévoir une formation si besoin par le PRI)

### ➤ **Fiche Action 5 :**

- Mettre à l'ordre du jour d'une réunion du CVL l'optimisation du RI dans le but de faire diminuer les absences.
- Préparer cette réunion en amont avec les élèves désireux de s'impliquer.
- Expliquer la démarche et les propositions retenues lors d'un CA.

➤ **Fiche Action 6 :**

La conscientisation du rôle pédagogique et de la mission éducative des AE étant un projet plus vaste que celui de leur implication dans la lutte contre l'absentéisme, nous n'aborderons ici que des actions très concrètes qui doivent s'intégrer dans un projet d'ensemble (projet d'établissement et vie scolaire) :

- Nommer un Adjoint d'Education « référent absentéisme lourd » pour chaque niveau. Les AE pourront être prévenu dès la semaine de prérentrée et après un échange avec le CPE chargé du niveau, l'AE volontaire se verra affecté prioritairement à celui-ci. Son rôle sera de prévenir, le plus rapidement possible, le CPE dès les premiers signes d'absences ou de décrochage d'un élève.
- Former ces trois AE, en interne, à l'utilisation de l'outil statistique de Pronote.
- Organiser des échanges réguliers avec le CPE référent, et si possible, avant les réunions de GOPR pour un point d'étape.
- Sensibiliser les AE à l'importance du suivi des filières plus « absentéistes » (principalement les 1<sup>ère</sup> et Terminales STG) en rappelant à chaque réunion de service les taux d'absentéisme par filière.

➤ **Fiche Action 7 :**

- Informer l'infirmerie tous les mois du pourcentage d'élèves absents pour raison de santé (ce taux est à l'heure actuelle de **42.75% pour les absences liées à la santé**) et de la proportion d'absences liées aux motifs : Infirmerie et évacuation infirmerie (actuellement 3.6% des ½ journées brutes).
- Créer un seuil d'alerte à déterminer avec les infirmières.
- Rajouter un motif « Raison sociale » afin de pouvoir faire de même avec l'assistante sociale.

➤ **Fiche Action 8 :**

- Déterminer un temps court pendant la réunion du GOPR où l'ensemble des CPE peuvent indiquer, à toute l'équipe, quels sont les élèves qui ont été ou qui seront signalés au Vice rectorat pendant le mois en cours et pour quelles raisons.
- Elaborer un tableau de bord commun de type Excel disponible sur le serveur afin d'y inscrire le nom et le niveau des élèves signalés.

## D/ Indicateur d'évaluation :

### 1/ Evaluation des résultats obtenus :

Le principal critère d'évaluation est **le taux d'absentéisme global moyen** de l'établissement (c'est-à-dire la moyenne des taux d'absentéisme mensuel). Celui-ci doit être inférieur à **5%** pour être atteint en fin d'année 2011.

Il est cependant souhaitable de suivre dès la mise en place des principales actions (fin du premier trimestre) l'évolution de ce taux. En particulier l'augmentation des **absences non recevables entre juin et juillet qui doit être maîtrisée**, et ne pas dépasser les 10% de l'ensemble des absences identifiées.

On peut identifier également d'autres critères pouvant évaluer l'impact des actions enclenchées :

- L'évolution de l'absentéisme des AE « référents absentéisme lourd ».
- La connaissance de l'ensemble des personnels de la situation exacte de l'établissement face à ce problème.
- Les retours des parents d'élèves lors des entretiens vis-à-vis de l'accompagnement de leurs enfants par les personnels du LGN.
- Le nombre de propositions faites par les élèves au CVL.

### 2/ Evaluation de la qualité du projet :

- L'équipe éducative (principalement les AE) doit percevoir son travail comme simplifié et non complexifié par les différentes actions mises en place.
- Augmentation des échanges entre les CPE et les PP.
- Généralisation des réunions du GOPR avec l'ensemble des CPE de l'établissement.
- Augmentation des demandes de formation des AE dans le domaine du suivi et de l'accompagnement des élèves.

### 3/ Evaluation de la démarche suivie :

- Celle-ci peut être effectuée – pourquoi pas – lors du dernier CA après une présentation du compte-rendu des actions réalisées et des effets produits sur l'amélioration du climat général de l'établissement (subjectif mais palpable).

Ce projet doit donc, comme le projet vie scolaire, faire l'objet, non pas d'une simple information, mais d'une véritable communication en début d'année (lors du premier CA): le fait qu'il soit écrit et diffusé est important, mais il convient qu'il soit explicité et mis en perspective.

**Pour ne pas conclure.**

Le protocole SMS a eu un effet positif sur la gestion du suivi des élèves. La réaction des parents étant très rapide. Il est donc possible d'identifier les élèves « consommateurs » qui sèchent les cours plus pour des raisons de confort que pour des raisons recevables et justifiables.

La mise à jour de la liste des numéros de téléphone Mobilis des parents d'élèves doit être une priorité pour le service Vie Scolaire. En effet, il est apparu dans le courant de l'année que bon nombre de coordonnées n'étaient plus valides lorsque les CPE ont cherché à joindre les familles. L'efficacité de ce dispositif et son suivi permettront de faire baisser le taux d'absentéisme global du lycée, de diminuer le temps d'enseignement perdu et ainsi d'augmenter les chances de réussite de nos élèves.

Il semble important de signaler que le système éducatif a pour mission d'amener chaque élève jusqu'à la fin de son cursus. Le cas des élèves de Terminale démissionnaires, quelques semaines seulement avant le Bac, pose le problème récurrent de l'absence de motivation d'une minorité de lycéens.

Le LGN est, comparativement à d'autres établissements, moins exposé à l'absentéisme lourd. Cependant, étant donné l'impact de celui-ci sur la moyenne scolaire des élèves, parvenir à le faire diminuer ostensiblement permettrait d'améliorer globalement les résultats aux examens, la coopération entre les différents personnels éducatifs et donc le climat général au sein de l'établissement.

# FICHE ACTION1 LUTTE CONTRE L'ABSENTEISME : 2011

	<b>LUTTE CONTRE L'ABSENTEISME</b>
<b>Objectif de l'action</b>	<i>Récupération régulière des données globales</i>
<b>Responsables</b>	<i>CPE</i>
<b>Contexte</b>	<i>L'équipe éducative, au sens large, manque de données quant à la situation relative à l'absentéisme dans l'établissement. Ils naviguent donc à vue et réagissent à l'urgence.</i>
<b>Description sommaire</b>	<p><i>Elaboration d'une note d'information mensuelle (+ une annuelle) sur l'absentéisme.</i></p> <p><i>Elles devront indiquer :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Le taux d'absentéisme moyen</i></li> <li>• <i>La proportion d'absences non recevables/ absences recevables</i></li> <li>• <i>La répartition des absentéistes par filière</i></li> <li>• <i>Le nombre d'élèves signalés au VR</i></li> </ul>
<b>Partenariats/ outils</b>	<i>Les CPE/ Logiciel Pronote</i>
<b>Résultats attendus (en terme qualitatifs et quantitatifs)</b>	<i>Un taux d'absentéisme moyen inférieur à 5%. Taux d'absentéisme moyen connu par les personnels.</i>
<b>Bénéficiaires du projet</b>	<i>Les professeurs principaux, les AE, tous les membres du GOPR</i>
<b>Indicateurs de résultats</b>	<i>Une note d'information diffusée sur le serveur chaque mois</i>
<b>Calendrier prévisionnel</b>	<i>De mars à octobre ( 8 mois)</i>

## PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL : néant

Fait à :

Le responsable de l'action :

Signature du chef d'établissement :

Signature du responsable de l'action :

# **FICHE ACTION 2 LUTTE CONTRE L'ABSENTEISME :**

## **2011**

	<b>LUTTE CONTRE L'ABSENTEISME</b>
<b>Objectif de l'action</b>	<i>Amélioration de l'organisation de la collecte des absences et de leur saisie</i>
<b>Responsables</b>	<i>CPE, Adjoints d'éducation</i>
<b>Contexte</b>	<i>Les personnels de surveillance doivent être plus impliqués dans la saisie et le suivi de l'absentéisme des élèves. Etant aux premières loges dans cette mission ils doivent pouvoir être autorisés à améliorer le dispositif en faisant des propositions concrètes aux CPE et en pouvant participer à des formations dans ce domaine.</i>
<b>Description sommaire</b>	<i>Remise d'un document en début d'année aux AE où ceux-ci pourront émettre leurs propositions d'amélioration quant à la collecte des absences et leur saisie. Forte incitation des CPE à l'inscription d'au moins deux AE à la formation « gestion de l'absentéisme » de l'Acaf.</i>
<b>Partenariats/ outils</b>	<i>CPE, DAFPEN</i>
<b>Résultats attendus (en terme qualitatifs et quantitatifs)</b>	<i>Deux – au moins – AE formés à la gestion moderne de la collecte des informations. Meilleure implication du personnel Vie Scolaire</i>
<b>Bénéficiaires du projet</b>	<i>Les Adjoints d'éducation</i>
<b>Indicateurs de résultats</b>	<i>Baisse de l'absentéisme au service Vie Scolaire</i>
<b>Calendrier prévisionnel</b>	<i>Semaine de prérentrée : information et entretiens Lors de la diffusion du PAF : rappel du sujet Fin mars : retour des contributions des AE par écrit</i>

### **PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL : Pris en charge par la DAFPEN**

Fait à :

Le responsable de l'action :

Signature du chef d'établissement :

Signature du responsable de l'action :

# **FICHE ACTION 3 LUTTE CONTRE L'ABSENTEISME :**

## **2011**

	<b>LUTTE CONTRE L'ABSENTEISME</b>
<b>Objectif de l'action</b>	<i>Augmenter la coopération avec les familles d'élèves absenteïstes</i>
<b>Responsables</b>	<i>CPE, AE, BdE</i>
<b>Contexte</b>	<i>Les coordonnées des familles des élèves ne sont pas toujours bonnes car pas toujours réactualisées. Le suivi des élèves absenteïstes peut être empêché lorsque plusieurs acteurs suivent en parallèle leurs parcours sans avoir le temps de communiquer avec leurs collègues sur des événements importants (contexte familial, accident de la vie, problèmes scolaires,...)</i>
<b>Description sommaire</b>	<i>Vérification et actualisation de tous les numéros des élèves scolarisés en 2010 par le BdE avec l'aide d'un ou deux personnel de surveillance mis à disposition pour la mission. Multiples demandes aux nouveaux élèves (numéros personnel de l'élève + père + mère + référents) Formation des CPE et des AE à la fonctionnalité du logiciel Pronote qui permet de remplir au fur et à mesure de l'année tous les échanges ayant lieu avec la famille de l'élève suivi.</i>
<b>Partenariats/ outils</b>	<i>PRI/ Pronote (besoin d'une salle d'informatique)</i>
<b>Résultats attendus (en terme qualitatifs et quantitatifs)</b>	<i>Optimisation du protocole SMS : baisse de la montée de l'absentéisme entre mars et avril 2011. Meilleure connaissance partagée entre les personnels du service Vie Scolaire</i>
<b>Bénéficiaires du projet</b>	<i>CPE + AE</i>
<b>Calendrier prévisionnel</b>	<i>Semaine de prérentrée : réactualisation de la liste Mobilis Deux fois une heure de formation informatique sur Pronote</i>

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL : 1HS par AE si la formation est effectuée en dehors de l'EDT + 2HS pour le formateur**

Fait à :

Le responsable de l'action :

Signature du chef d'établissement :

Signature du responsable de l'action :

# **FICHE ACTION 4 LUTTE CONTRE L'ABSENTEISME :** **2011**

	<b>LUTTE CONTRE L'ABSENTEISME</b>
<b>Objectif de l'action</b>	<i>Rationaliser les motifs avancés d'absences</i>
<b>Responsables</b>	<i>CPE/ Direction</i>
<b>Contexte</b>	<i>Il existe aujourd'hui 46 motifs d'absences dans le logiciel Pronote. La saisie et l'analyse des données sont donc très complexes.</i>
<b>Description sommaire</b>	<i>Répertorier les motifs d'absences indispensables. Identifier les motifs propres au LGN. Eliminer les motifs aberrants. Garder une vingtaine de motifs et pas plus.</i>
<b>Partenariats/ outils</b>	<i>PRI/ Pronote</i>
<b>Résultats attendus (en terme qualitatifs et quantitatifs)</b>	<i>Les CPE seront aptes à être administrateur système de Pronote La modification éventuelle de la liste des motifs pourra se faire dans le courant de l'année.</i>
<b>Bénéficiaires du projet</b>	<i>AE / CPE</i>
<b>Calendrier prévisionnel</b>	<i>Semaine de prérentrée</i>

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL : néant**

Fait à :

Le responsable de l'action :

Signature du chef d'établissement :

Signature du responsable de l'action :

# **FICHE ACTION 5 LUTTE CONTRE L'ABSENTEISME :**

## **2011**

	<b>LUTTE CONTRE L'ABSENTEISME</b>
<b>Objectif de l'action</b>	<i>Augmenter le degré d'adhésion des élèves au respect du RI</i>
<b>Responsables</b>	<i>CPE/ Direction</i>
<b>Contexte</b>	<i>Les élèves ne sont pas assez conscients de l'impact de l'absentéisme sur leur résultats scolaires et au-delà du respect du RI quand à leur assiduité.</i>
<b>Description sommaire</b>	<i>Utilisation du CVL pour modifier le RI dans le cadre de la lutte contre l'absentéisme :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Optimisation du RI en ordre du jour d'une des réunions du CVL, dans le but de faire diminuer les absences.</i></li> <li>• <i>Préparation de cette réunion avec les élèves.</i></li> <li>• <i>Présentation des propositions retenues au CA afin de faire modifier le RI.</i></li> </ul>
<b>Partenariats/ outils</b>	<i>Représentants CVL/ CA</i>
<b>Résultats attendus (en terme qualitatifs et quantitatifs)</b>	<i>Augmentation de l'implication des représentants du CVL</i> <i>Initiation à la démocratie au sein de l'établissement</i> <i>Modification du RI de façon concertée.</i>
<b>Bénéficiaires du projet</b>	<i>ETB</i>
<b>Calendrier prévisionnel</b>	<i>Première réunion du CVL</i> <i>Réunion du CA suivant celui-ci.</i>

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL : néant**

Fait à :

Le responsable de l'action :

Signature du chef d'établissement :

Signature du responsable de l'action :

# **FICHE ACTION 6 LUTTE CONTRE L'ABSENTEISME :**

## **2011**

	<b>LUTTE CONTRE L'ABSENTEISME</b>
<b>Objectif de l'action</b>	<i>Améliorer l'efficacité et l'implication des personnels de surveillance</i>
<b>Responsables</b>	<i>CPE/ Direction</i>
<b>Contexte</b>	<i>Il est primordial pour le LGN que les rôles pédagogique et éducatif des AE soient utilisés et reconnus. Il n'existe pas de moyen pour un AE en 2010 de s'impliquer de façon reconnue dans la lutte contre l'absentéisme lourd.</i>
<b>Description sommaire</b>	<i>Nommer un Adjoint d'Education « référent absentéisme lourd » pour chaque niveau. Les AE pourront être prévenu dès la semaine de prérentrée et après un échange avec le CPE chargé du niveau, l'AE volontaire se verra affecté prioritairement à celui-ci. Son rôle sera de prévenir, le plus rapidement possible, le CPE dès les premiers signes d'absences ou de décrochage d'un élève. Former ces trois AE, en interne, à l'utilisation de l'outil statistique de Pronote. Organiser des échanges réguliers avec le CPE référent, et si possible, avant les réunions de GOPR pour un point d'étape. Sensibiliser les AE à l'importance du suivi des filières plus « absentéistes » (principalement les 1<sup>ères</sup> et Terminales STG) en rappelant à chaque réunion de service les taux d'absentéisme par filière.</i>
<b>Partenariats/ outils</b>	<i>CPE/ PRI</i>
<b>Résultats attendus (en terme qualitatifs et quantitatifs)</b>	<i>Deux adjoints chargés du suivi de l'absentéisme au LGN Participation de ceux-ci au GOPR</i>
<b>Bénéficiaires du projet</b>	<i>Le service Vie Scolaire</i>
<b>Calendrier prévisionnel</b>	<i>Semaine prérentrée : information aux AE, choix des volontaires Premier trimestre : formation en interne Fin d'année : Evaluation de la mission avec les membres du GOPR</i>

### **PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL : néant**

Fait à :

Le responsable de l'action :

Signature du chef d'établissement :

Signature du responsable de l'action :

# **FICHE ACTION 7 LUTTE CONTRE L'ABSENTEISME :** **2011**

	<b>LUTTE CONTRE L'ABSENTEISME</b>
<b>Objectif de l'action</b>	<i>Evaluer et suivre le nombre d'élèves signalés à l'infirmier, à l'assistante sociale</i>
<b>Responsables</b>	<i>CPE</i>
<b>Contexte</b>	<i>Le personnel social et de santé du LGN ne connaît pas la part de son secteur dans l'absentéisme global de l'établissement. Les réponses données le sont donc de façon intuitive.</i>
<b>Description sommaire</b>	<i>Informé à chaque GOPR l'infirmière et l'assistante sociale des proportions d'absences liées aux motifs : santé et social Création d'un seuil d'alerte quand un élève dépasse un certain nombre pour ces motifs. Rajout du motif « raison sociale » à Pronote.</i>
<b>Partenariats/ outils</b>	<i>Infirmière, CPE, AS</i>
<b>Résultats attendus (en terme qualitatifs et quantitatifs)</b>	<i>Meilleure coordination entre l'infirmier, la VS et l'AS</i>
<b>Bénéficiaires du projet</b>	<i>GOPR</i>
<b>Calendrier prévisionnel</b>	<i>Chaque réunion du GOPR</i>

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL : néant**

Fait à :

Le responsable de l'action :

Signature du chef d'établissement :

Signature du responsable de l'action :